Lycée français MLF d'Al Khobar
P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952
Arabie Saoudite
Tél. : (966) 13 8871216
Fax. : (966) 13 8870891
direction.alkhobar.lf@mlfmonde.org
www.lyceefrancaiskhobar.com

Conseil d'établissement
Procès Verbal - Séance No.2
le 30/03/2016

Feuille d'émargement :

Lycée français MLF d'Al Khobar
P.O. Box 1271 - Al Khobar - 31952
Arabie Saoudite
Tél. : (966) 13 8871216
Fax. : (966) 13 8870891
direction.alkhobar.lf@mlfmonde.org
www.lyceefrancaiskhobar.com

Composition Instances 2015-2016
Membre du conseil d'établissement

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX	VOIX	Adresse Electronique	Signature
M.	Jean- Michel	BLETTERY	Chef d'établissement - Président conseil	membre de droit	1		Jean-michel.blettery@mlfmonde.org	
Mme	Edwige	JAVAUX	Gestionnaire comptable (ou son représentant)	membre de droit	1		edwige.javaux@mlfmonde.org	excusée
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1		myrnanh@hotmail.com	
M.	Christian	KLETHI	Directeur de l'école primaire	membre de droit	1		christian.klethi@mlfmonde.org	
M.	Jean-Louis	LAVEILLE	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	membre de droit	1		jean-louis.laveille@diplomatie.gouv.fr	
M.	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire	membre de droit	1		mustapha.houari@mlfmonde.org	
M.	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1er degré	élu	1		elbadrimohamed@hotmail.fr	
M.	Hussein	KHELLAD	Représentant titulaire des personnels enseignants du 1er degré	élu	1		hussein_khellad@yahoo.fr	
Mme	Monic	RAAD	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1er degré	élu			monicnikolaou@gmail.com	
Mme	Gaelle	HAMADENE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 1er degré	élu			hamadene.gaelle@gmail.com	
Mme	Dounia	ABIDI	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2nd degré	élu	1		dounia.abidi@yahoo.fr	
Mme	Sandra	ASTOUR	Représentant titulaire des personnels enseignants du 2nd degré	élu	1		sandrastour@hotmail.com	S.Astour
M.	Brahim	NOUGOUM	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2nd degré	élu			nougoum@hotmail.fr	
Mme	Slim	HAMADENE	Représentant suppléant des personnels enseignants du 2nd degré	élu			slim_hamadene@yahoo.fr	
Mme	Stéphanie	BERBERI	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu	1		stephanie.khadij@mlfmonde.org	
Mme	Sophie	BICHON	Représentant suppléant des personnels ATOSS	élu			s_montigaud@hotmail.com	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves (lycée)	validé par ambassac	1		anwardarwich@yahoo.fr	
Mme	Corine	MAITLAND-V	Représentant titulaire des parents d'élèves (collège)	validé par ambassac	1		cmaitlandwalker@yahoo.com	
M.	Dany	RAHAL	Représentant titulaire des parents d'élèves (élémentaire)	validé par ambassac	1		drahal@slb.com	excusé
Mme	Nassima	BENMECHICI	Représentant titulaire des parents d'élèves (maternelle)	validé par ambassac	1		tralangue@hotmail.com	
M.	Claude	ASTOUR	Représentant suppléant des parents d'élèves	validé par ambassade			claudeastour@hotmail.com	
Mme	Sandra	LAKKIS	Représentant suppléant des parents d'élèves	validé par ambassade			sandra.lakkis@hotmail.com	
M.	Ibrahim	SAAD	Représentant suppléant des parents d'élèves	validé par ambassade			isaad75@yahoo.fr	excusé
Mlle	Catiana	RICARD	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1		katiana.ricard@gmail.com	
M.	Bassem	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1		bassoumah01@hotmail.com	
M.	Ziad	EID	Représentant suppléant des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu				
M.	Salim	GHAZZEH	Représentant suppléant des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu				
M	Roland	RAAD	Conseiller consulaire	membre consultatif		1	raad@scado.com	
Mme	Nathalie	PELLAY	Consul de France, ou son représentant	membre consultatif		1	nathalie.pellay@diplomatie.gouv.fr	
M.	Abdel Aziz	ABI HAYDAR	Représentant titulaire des lycéens (vice président du CVL)	membre consultatif		1	abdulaah98@hotmail.com	
M.	Ahmed	Figua	Conseiller consulaire	membre consultatif			ahmed.figua@conseiller-consulaire.com	
Mme	Brigitte	Allemand	Conseiller consulaire	membre consultatif			bri_allemand@yahoo.fr	

Mme. Jeanine Kesrouani Documentaliste / PRIO — Invitée

Monsieur le proviseur ouvre la séance en introduisant les membres du conseil présents, Mme Kesrouani est invitée, se sont excusés Mme Edwige Javaux et Mr Ibrahim Saad.

Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès verbal:

Secrétaire de séance: Mme Hamadène Gaëlle.

Une proposition d'ordre du jour a été transmise à tous les membres du conseil le 21 mars 2016:

1- Adoption de l'ordre du jour
2- Approbation du PV du dernier CETAB
3- Présentation du compte financier
4- Gouvernance de l'établissement ; point sur les négociations entre la MLF, l'Ambassade et le ministère saoudien
5- Présentation de la réforme du collège à la rentrée 2016
6- Préparation de la rentrée 2016

   a- Effectifs
   b- Structure pédagogique
   c- Calendrier scolaire 2016/2017
   d- Création des postes
   e- Investissements R2016

7- Bilan de la conférence stratégique du 9 février à Bahreïn
8- Projet d'extension de l'établissement
9- Point sur la sécurité de l'établissement
10- Kermesse et spectacle de l'année

Questions diverses:

- code vestimentaire (Mr le proviseur)

- travail à la maison (Mr Darwiche)

1- Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

2- Approbation du PV du dernier CETAB

Adopté à l'unanimité.

3- Présentation du compte financier

Mr Houari commente le compte financier de l'exercice 2014-2015 qui correspond aux dépenses exactes engagées et aux recettes réalisées.

LYCEE FRANCAIS D'AL KHOBAR
MISSION LAÏQUE FRANCAISE

EXERCICE 2014/2015

COMPTE FINANCIER

DEVELOPPEMENT DES CHARGES

Chapitres	Intitulés	CF 13/14	B 14/15	CF 14/15
606	Fournitures	549 803	720 300	797 835
607	Achat de marchandises	39 469	50 000	267 255
611	Sous-traitance	426 518	438 000	384 561
613	Locations	1 439 614	1 750 000	1 739 684
615	Entretien	87 145	91 000	116 298
616	Assurances	157 166	172 500	152 129
618	Documentation	73 091	74 000	76 529
621	Personnels extérieurs à l'établissement	2 500	0	7 580
622	Honoraires	45 500	75 000	138 273
623	Publicité publication relations publiques	5 740	4 000	4 450
624	Frais de transport	36 409	42 000	48 500
625	Missions/Réceptions	57 877	45 000	96 314
626	Affranchissements/téléphone	77 589	120 000	87 187
627	Services bancaires	3 539	5 000	16 814
628	Charges externes diverses	33 127	40 000	70 453
635	Autres impôts	21 884	0	9 570
637	Taxes	0	22 000	3 944
641	Frais de personnel	9 605 617	10 727 998	10 505 861
645	Charges sociales	69 732	88 287	80 867
648	Autres charges de personnel	508 762	330 000	510 106
651	Autres charges de gestion courante	8 754	0	26 230
653	Fonds commun	391 106	419 841	442 155
656	Charges diverses de gestion courante	694 244	764 852	901 905
658	Services communs	208 981	210 000	208 981
666	Pertes au change	271 520	150 000	857 470
671	Charges exceptionnelles ex courant	19 205	0	12 538
672	Charges exceptionnelles ex ant	56 142	0	233 711
681	Provisions	580 692	486 657	2 310 724
687	Dotations charges exceptionnelles	0	0	27 027
	Sous-total	**15 471 728**	**16 826 435**	**20 134 951**
Service spécial	Activités Péri Scolaires	91 608	88 883	209 617
	Formation continue	104 734	128 667	91 373
	Sous-total	**196 342**	**217 549**	**300 990**
	Sous-total section de fonctionnement	**15 668 069**	**17 043 985**	**20 435 942**
153	Reprise sur provisions IFS	213 162	0	208 455
215	Matériels et mobilier	4 494	45 500	61 478
218	Installations	286 838	363 220	130 533
	Sous-total section en capital	**504 494**	**408 720**	**400 467**
	TOTAL GENERAL	**16 172 563**	**17 452 705**	**20 836 408**

LYCEE FRANCAIS D'AL KHOBAR
MISSION LAÏQUE FRANCAISE

EXERCICE 2014/2015

COMPTE FINANCIER

DEVELOPPEMENT DES RECETTES

Chapitres	Intitulés	CF 13/14	B 14/15	CF 14/15
706	Prestations scolaires	15 631 298	16 826 057	17 655 947
707	Vente de marchandises	36 200	50 000	35 640
708	Autres produits annexes	19 392	0	23 985
741	Bourses AEFE	61 414	66 000	112 780
744	Autre subvention		0	210 000
746	Dons		0	516
758	Produits divers de gestion courante	61 839	50 000	56 784
760	Produits financiers	0	0	38
766	Gains au change	106 151	0	588 278
768	Autres produits financiers	46 304	23 000	40 239
771	Produits exceptionnels ex courant	3 769	0	4 486
772	Produits exceptionnels ex ant	0	0	233 582
781	Reprise sur provisions	213 162	0	208 455
	Sous-total	**16 179 529**	**17 015 057**	**19 170 730**
Service spécial	Activités Péri Scolaires	187 260	150 000	288 874
	Sous-total	**187 260**	**150 000**	**288 874**
	Sous-total section de fonctionnement	**16 366 789**	**17 165 057**	**19 459 604**
153	Provisions pour IFS	314 014	262 900	495 361
281	Amortissements	266 679	223 757	293 334
	Sous-total section en capital	**580 692**	**486 657**	**788 695**
	TOTAL GENERAL	**16 947 482**	**17 651 714**	**20 248 299**
	Résultat d'exploitation			***-976 337***
	Evolution du fonds de roulement	***31/08/08***		***2 274 593***
		31/08/15		**3 091 563**

- A noter que l'établissement a dû effectuer une reprise sur provision pour l'IFS de tous les employés car cela n'avait pas été fait depuis 2007. Une demande d'échelonnement a été faite auprès du commissaire aux comptes mais celui-ci l'a refusée au vu des recettes de l'établissement.
- Cette reprise a impacté le fond de roulement mais l'établissement a gardé un fond de roulement de 60 jours.
- Mr Raad s'interroge sur l'intérêt de provisionner le compte pour l'IFS de tous les personnels étant donné le peu de probabilité que tout le personnel quitte l'établissement en même temps.

- Mr Houari réaffirme que le commissaire aux comptes a imposé à l'établissement cette approvisionnement.
- Mr le proviseur rappelle que le suivi du paiement des frais de scolarité est nécessaire afin d'éviter les déficits.
- Mr Darwiche rappelle l'importance pour les parents d'avoir le plus de visibilité possible sur le compte financier.

4- Gouvernance de l'établissement; point sur les négociations entre la MLF, l'Ambassade et le ministère saoudien

- Mr le proviseur rappelle qu'actuellement l'établissement est en EPR et que cette situation est non conforme pour les autorités saoudiennes. Le budget de l'établissement est intégré au budget de la MLF et le sera jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Les parents susceptibles de reprendre la gestion de l'établissement à la demande des autorités saoudiennes ont écrit un courrier au directeur général de la MLF, afin de réaffirmer leur refus de prendre en charge cette responsabilité.
- Actuellement la MLF par l'intermédiaire de ses avocats recherche une solution qui convienne à la fois à la MLF et aux autorités saoudiennes. La responsabilité ne peut pas être partagée entre les parents et la MLF, ce sera l'un ou l'autre.
- Mr le proviseur insiste sur le fait que beaucoup de rumeurs circulent à propos de l'avenir du lycée et qu'il est du devoir de chacun de les stopper. La MLF ne souhaite pas se désengager et est prête à s'adapter à toutes les situations.
- Mr le proviseur explique que si l'établissement était géré par un conseil de gestion avec à sa tête un parent d'élève, président de ce conseil, c'est celui-ci qui aurait la responsabilité juridique et financière de l'établissement.
- Mme Abidi affirme que le fait que ce soit la MLF qui gère l'établissement et non pas un conseil de gestion représente une sécurité pour beaucoup d'enseignants.

5- Présentation de la réforme du collège à la rentrée 2016

- Mr le proviseur présente la réforme du collège à partir du powerpoint du ministère de l'Education Nationale, qui sera appliquée dans l'établissement à partir de la rentrée prochaine.
- Les conséquences directes pour l'établissement:

  - La sixième faisant partie dorénavant du cycle 3 sera "sans note", les élèves seront évalués par compétences à l'aide du livret cerise comme les élèves de CM2 actuellement.

  - Tous les livres seront numériques à la rentrée 2016, les élèves devront donc se munir d'un ordinateur ou d'une tablette. Les livres seront intégrés à l'ENT.

  - Les élèves bénéficieront de 3h d'accompagnement personnalisé en 6ème, et 2h en cycle 4 d'Enseignement Pratique Interdisciplinaire.
- Mr Darwiche s'interroge sur l'intérêt de la succession des différentes réformes et serait plutôt favorable à l'allégement des programmes.

- Mme Abidi précise que cette réforme va permettre aux élèves d'apprendre à utiliser des documents et diminuer l'apprentissage par cœur, dans le cadre de l'enseignement et l'évaluation par compétences.

6- Préparation de la rentrée 2016

a- Effectifs

- Etant donné le contexte actuel de l'emploi en Arabie Saoudite, Mr le proviseur propose un effectif constant pour la rentrée prochaine, réparti comme suit :

	TPS	PS	MS	GS		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		6e	5e	4e	3e		2nde	1ère	Term		total	eff. /classe
R2013	9	49	69	68	195	69	49	56	44	41	259	24	32	33	19	108	21	11	2	34	596	19,87
		1	2	3	3 9		3	2	3	2	2 12		1	2	2	1 6		1	1	1 3	30	
R2014		56	63	66	185	63	67	46	63	41	280	39	27	32	34	132	20	17	12	49	646	20,84
			3	3	3 9		3	3	2	2	2 12		2	1	2	2 7		1	1	1 3	31	
R2015		58	60	61	187	70	61	66	39	51	287	45	40	25	29	140	31	17	18	66	680	21,25
			3	3	3 9		3	3	3	2	2 13		2	2	1	2 7		1	1	1 3	32	
R2016		51	69	67	187	57	67	55	64	35	278	47	42	36	23	148	25	25	16	67	680	21,25
			3	3	3 9		3	3	3	2	2 13		2	2	2	1 7		1	1	1 3	32	

b- Structure pédagogique

- La prévision du nombre de classes pour la rentrée est identique à celle de cette année. A noter qu'il y aura une classe de CM1-CM2.

AL KHOBAR
R2016 FEV 2016

PSA	PSB	PSC	MSA	MSB	MSC	GSA	GSB	GSC	CPA	CPB	CPC	CE1A	CE1B	CE1C	CE2A	CE2B	CE2C	CM1A	CM1B	CM1/CM2	CM2
17	17	17	23	23	23	23	22	22	19	19	19	22	22	23	19	18	18	25	25	24	25
S86	S81	S76	S48	S59	S53	S54	S74	S61	S34	S21	S18	S20	S19	S115	S113	S130	S112	S111	S110	S131	

9 20,8 élèves/classe 187 élèves
8 classes Variation / 2015-2016 : 0,0%

13 classes 21,4 élèves/classe 278 élèves
Variation / 2015-2016 : -3,1%

total 1er degré : 465

6ème A	6ème B	5ème A	5ème B	4ème A	4ème B	3°	2nde	1ère ES	1ère S	Term S	Term ES
24	23	21	21	18	18	23	26	4	21	13	3

7 classes 21,14 élèves/classe 148 élèves
Variation / 2015-2016 : 5,7%

3 classes 22,3 élèves/classe 67 élèves
Variation / 2015-2016 : 2%

total 2nd degré : 215

TOTAL ETAB. : 680 élèves
Variation / R2015 : 0,0%
Variation / prévisions :
32 classes
21,3 élèves/classe

c- Calendrier scolaire 2016/2017

- Le calendrier scolaire 2016/2017 n'est toujours pas validé par l'AEFE. En tout état de cause, les dates de début et de fin d'année auront forcément une répercussion sur la durée des petites vacances.

Le calendrier prévu est le suivant :

Ecoles Françaises d'Arabie Saoudite

CALENDRIER SCOLAIRE 2016 - 2017

Sep-16			Oct-16			Nov-16			Dec-16			Jan-17			Feb-17			Mar-17			Apr-17			May-17			Jun-17		
Jeudi	1	0	Samedi	1	0	Mardi	1	1	Jeudi	1	1	Dimanche	1	0	Mercredi	1	1	Mercredi	1	0	Samedi	1	0	Lundi	1	0	Jeudi	1	1
Vendredi	2	0	Dimanche	2	1	Mercredi	2	1	Vendredi	2	0	Lundi	2	0	Jeudi	2	1	Jeudi	2	0	Dimanche	2	1	Mardi	2	0	Vendredi	2	0
Samedi	3	0	Lundi	3	1	Jeudi	3	1	Samedi	3	0	Mardi	3	0	Vendredi	3	0	Vendredi	3	0	Lundi	3	1	Mercredi	3	0	Samedi	3	0
Dimanche	4	0	Mardi	4	1	Vendredi	4	0	Dimanche	4	1	Mercredi	4	0	Samedi	4	0	Samedi	4	0	Mardi	4	1	Jeudi	4	0	Dimanche	4	1
Lundi	5	0	Mercredi	5	1	Samedi	5	0	Lundi	5	1	Jeudi	5	0	Dimanche	5	1	Dimanche	5	1	Mercredi	5	1	Vendredi	5	0	Lundi	5	1
Mardi	6	0	Jeudi	6	1	Dimanche	6	1	Mardi	6	1	Vendredi	6	0	Lundi	6	1	Lundi	6	1	Jeudi	6	1	Samedi	6	0	Mardi	6	1
Mercredi	7	0	Vendredi	7	0	Lundi	7	1	Mercredi	7	1	Samedi	7	0	Mardi	7	1	Mardi	7	1	Vendredi	7	0	Dimanche	7	1	Mercredi	7	1
Jeudi	8	0	Samedi	8	0	Mardi	8	1	Jeudi	8	1	Dimanche	8	1	Mercredi	8	1	Mercredi	8	1	Samedi	8	0	Lundi	8	1	Jeudi	8	1
Vendredi	9	0	Dimanche	9	1	Mercredi	9	1	Vendredi	9	0	Lundi	9	1	Jeudi	9	1	Jeudi	9	1	Dimanche	9	1	Mardi	9	1	Vendredi	9	0
Samedi	10	0	Lundi	10	1	Jeudi	10	1	Samedi	10	0	Mardi	10	1	Vendredi	10	0	Vendredi	10	0	Lundi	10	1	Mercredi	10	1	Samedi	10	0
Dimanche	11	0	Mardi	11	1	Vendredi	11	0	Dimanche	11	1	Mercredi	11	1	Samedi	11	1	Samedi	11	0	Mardi	11	1	Jeudi	11	1	Dimanche	11	1
Lundi	12	0	Mercredi	12	1	Samedi	12	0	Lundi	12	1	Jeudi	12	1	Dimanche	12	1	Dimanche	12	1	Mercredi	12	1	Vendredi	12	0	Lundi	12	1
Mardi	13	0	Jeudi	13	1	Dimanche	13	1	Mardi	13	1	Vendredi	13	0	Lundi	13	1	Lundi	13	1	Jeudi	13	1	Samedi	13	0	Mardi	13	1
Mercredi	14	0	Vendredi	14	0	Lundi	14	1	Mercredi	14	1	Samedi	14	0	Mardi	14	1	Mardi	14	1	Vendredi	14	0	Dimanche	14	1	Mercredi	14	1
Jeudi	15	0	Samedi	15	0	Mardi	15	1	Jeudi	15	1	Dimanche	15	1	Mercredi	15	1	Mercredi	15	1	Samedi	15	0	Lundi	15	1	Jeudi	15	1
Vendredi	16	0	Dimanche	16	1	Mercredi	16	1	Vendredi	16	0	Lundi	16	1	Jeudi	16	1	Jeudi	16	1	Dimanche	16	1	Mardi	16	1	Vendredi	16	0
Samedi	17	0	Lundi	17	1	Jeudi	17	1	Samedi	17	0	Mardi	17	1	Vendredi	17	0	Vendredi	17	0	Lundi	17	1	Mercredi	17	1	Samedi	17	0
Dimanche	18	1	Mardi	18	1	Vendredi	18	0	Dimanche	18	1	Mercredi	18	1	Samedi	18	0	Samedi	18	0	Mardi	18	1	Jeudi	18	1	Dimanche	18	1
Lundi	19	1	Mercredi	19	1	Samedi	19	0	Lundi	19	1	Jeudi	19	1	Dimanche	19	1	Dimanche	19	1	Mercredi	19	1	Vendredi	19	0	Lundi	19	1
Mardi	20	1	Jeudi	20	1	Dimanche	20	1	Mardi	20	1	Vendredi	20	0	Lundi	20	1	Lundi	20	1	Jeudi	20	1	Samedi	20	0	Mardi	20	1
Mercredi	21	1	Vendredi	21	0	Lundi	21	1	Mercredi	21	1	Samedi	21	0	Mardi	21	0	Mardi	21	1	Vendredi	21	0	Dimanche	21	1	Mercredi	21	1
Jeudi	22	1	Samedi	22	0	Mardi	22	1	Jeudi	22	1	Dimanche	22	1	Mercredi	22	0	Mercredi	22	1	Samedi	22	0	Lundi	22	1	Jeudi	22	1
Vendredi	23	0	Dimanche	23	1	Mercredi	23	1	Vendredi	23	0	Lundi	23	1	Jeudi	23	0	Jeudi	23	1	Dimanche	23	0	Mardi	23	1	Vendredi	23	0
Samedi	24	0	Lundi	24	1	Jeudi	24	1	Samedi	24	0	Mardi	24	1	Vendredi	24	0	Vendredi	24	0	Lundi	24	0	Mercredi	24	1	Samedi	24	0
Dimanche	25	1	Mardi	25	1	Vendredi	25	0	Dimanche	25	0	Mercredi	25	1	Samedi	25	0	Samedi	25	0	Mardi	25	0	Jeudi	25	1	Dimanche	25	0
Lundi	26	1	Mercredi	26	1	Samedi	26	0	Lundi	26	0	Jeudi	26	1	Dimanche	26	0	Dimanche	26	1	Mercredi	26	0	Vendredi	26	0	Lundi	26	0
Mardi	27	1	Jeudi	27	1	Dimanche	27	1	Mardi	27	0	Vendredi	27	0	Lundi	27	0	Lundi	27	1	Jeudi	27	0	Samedi	27	0	Mardi	27	0
Mercredi	28	1	Vendredi	28	0	Lundi	28	1	Mercredi	28	0	Samedi	28	0	Mardi	28	0	Mardi	28	1	Vendredi	28	0	Dimanche	28	1	Mercredi	28	0
Jeudi	29	1	Samedi	29	0	Mardi	29	1	Jeudi	29	0	Dimanche	29	1				Mercredi	29	1	Samedi	29	0	Lundi	29	1	Jeudi	29	0
Vendredi	30	0	Dimanche	30	0	Mercredi	30	1	Vendredi	30	0	Lundi	30	1				Jeudi	30	1	Dimanche	30	0	Mardi	30	1	Vendredi	30	0
			Lundi	31	0				Samedi	31	0	Mardi	31	0				Vendredi	31	0				Mercredi	31	1			
Nbr jours		10			20			22			16			17			15			20			15			19			16

Congés obligatoires :

Fête nationale : 23 septembre 2016

Eid El Fitr : 4 jours autour du 25 juin 2017

Eid el Adha : 4 jours autour du 12 septembre 2016

Permanences de début d'année scolaire : 05 / 06 / 07 / 08 / 10 septembre 2016

Permanences en fin d'année scolaire : 28/29 juin / 01 / 02/ 03 juillet 2017

Prérentrée pour les enseignants : Samedi 17 septembre 2016

Rentrée des élèves : Dimanche 18 septembre 2016

Nombre de semaines 35

Nombre de jours de classe : 170

d- Création de postes

- Le lycée devient à la rentrée le siège de l'agence comptable des établissements d'Al Khobar, Bahreïn et Erbil. Mr Houari sera le comptable de cette agence. C'est une entité autonome financée par les trois établissements, son objectif est de contrôler, de faire des audits et de conseiller.
  1 poste d'assistant de l'agent comptable devra être créé et financé par l'agence comptable.
- Arrivée d'un nouveau directeur d'école.
- 1/2 poste de secrétaire du directeur d'école sera créé à la rentrée.

- 1/2 poste de secrétariat au service financier. Cette personne se chargera du recouvrement qui ne doit plus être pris en charge par la personne qui fait la facturation.
- 1 poste de Professeur des Ecoles détaché supplémentaire.
- 1 professeur d'histoire-géographie et économie en contrat local pour 10h par semaine.

e- Investissements R2016

- 259 000 SAR seront investis en mobilier scolaire, matériel informatique…

7- Bilan de la conférence stratégique du 9 février à Bahreïn

Mr le proviseur annonce les points suivants:

- Le projet d'extension a été validé.
- Les créations de postes ont été validées.
- Augmentation des salaires des contrats locaux de 3 %.
- Augmentation de la prime exceptionnelle des détachés de 18% en raison de l'évolution du taux de change euro/SAR et du risque sécuritaire du pays.
- Augmentation des frais de scolarité de 5 %.

Des éclaircissements sont apportés suite à la demande des parents :

- Les contrats locaux bénéficient d'une réduction de 10% des frais de scolarité si leur conjoint ne bénéficie pas d'aide.

- L'établissement éprouve des difficultés de recrutement qui peuvent être imputées entre autre aux faibles salaires des contrats locaux, d'où la nécessité de progression régulière des conditions salariales des recrutés locaux.

- Des grilles salariales existent pour les contrats locaux et sont appliquées.

- L'augmentation des frais de scolarité est inéluctable afin que le niveau d'enseignement qu'il dispense soit encore amélioré. De plus de nombreux travaux d'entretien des locaux (revêtement des sols, réparations diverses, peintures…) sont à la charge de l'établissement.

8- Projet d'extension de l'établissement

- Le projet d'extension a été négocié avec la société Nesma. Ce projet prévoit la création de 6 salles de classe.

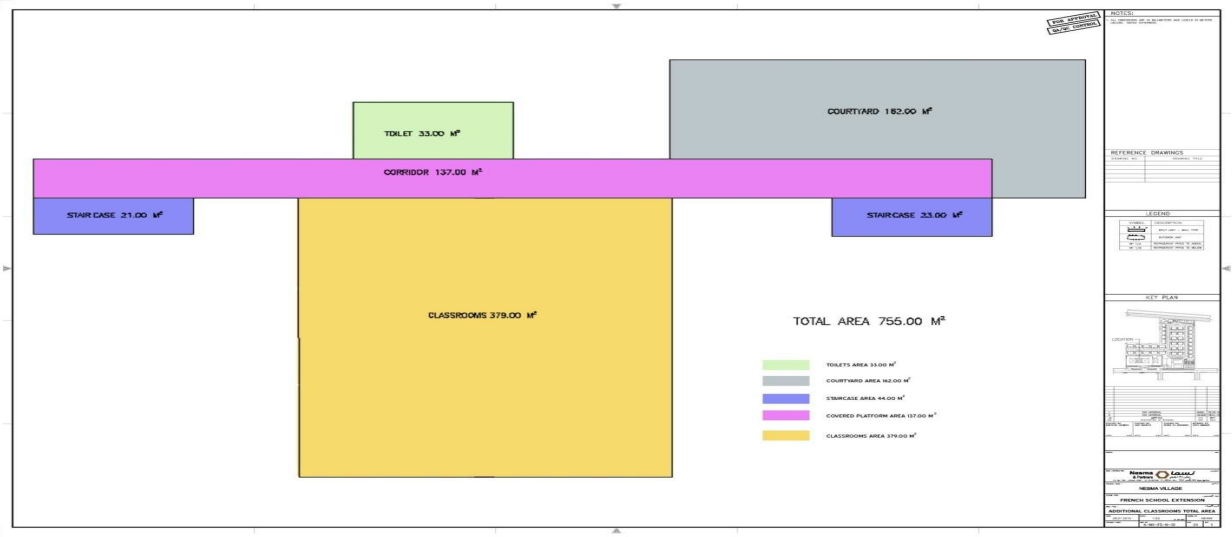
FOR APPROVAL
NA/GC CONTROL
TOILET 33.00 M²
COURTYARD 162.00 M²
CORRIDOR 137.00 M²
STAIR CASE 21.00 M²
STAIR CASE 23.00 M²
CLASSROOMS 379.00 M²
TOTAL AREA 755.00 M²
TOILETS AREA 33.00 M²
COURTYARD AREA 162.00 M²
STAIRCASE AREA 44.00 M²
COVERED PLATFORM AREA 137.00 M²
CLASSROOMS AREA 379.00 M²
NOTES:
REFERENCE DRAWINGS
LEGEND
KEY PLAN
NEEMA VILLAGE
FRENCH SCHOOL EXTENSION
ADDITIONAL CLASSROOMS TOTAL AREA

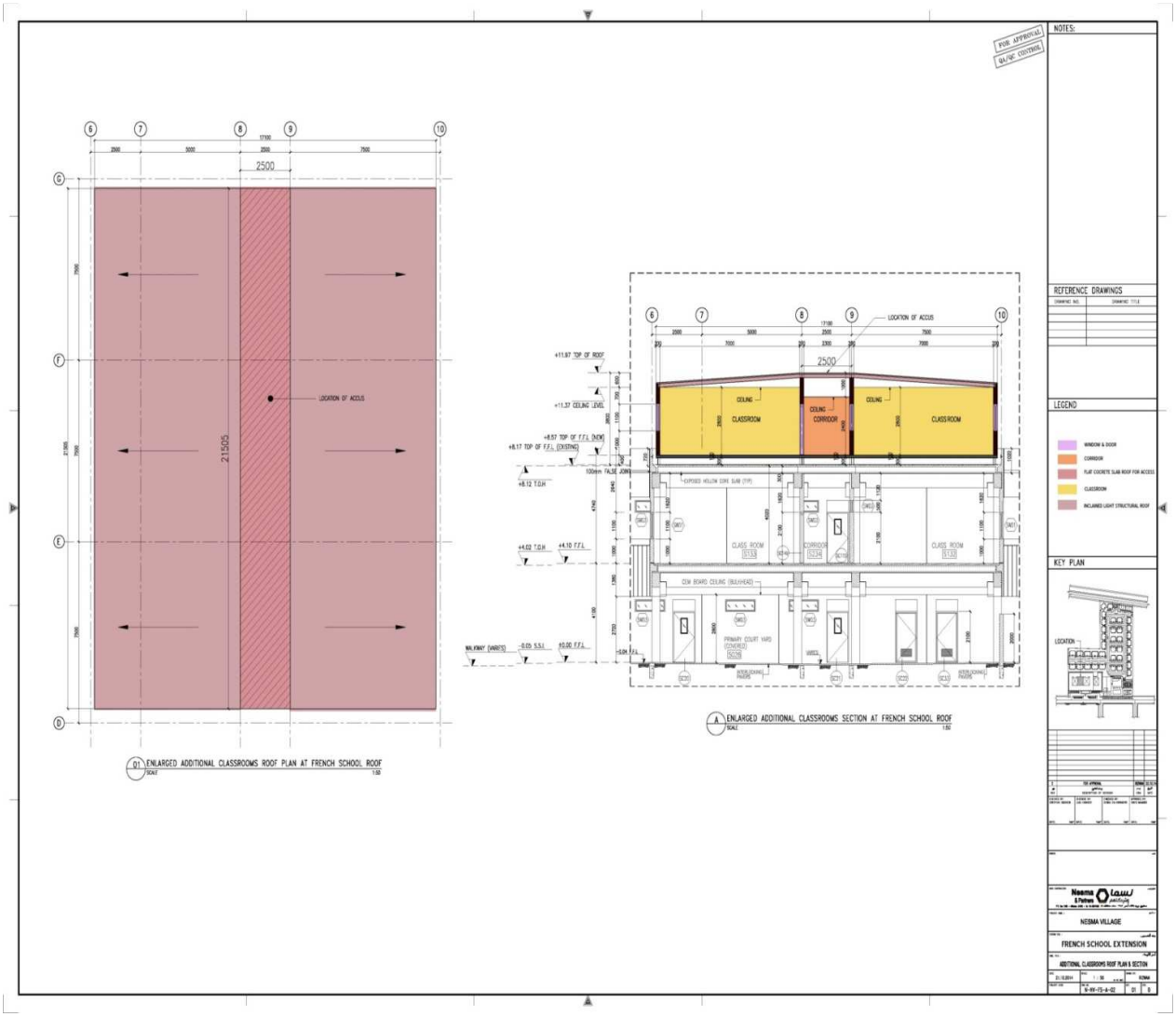
FOR APPROVAL
NA/GC CONTROL
NOTES:
LOCATION OF ACCUS
21505
2500
01 ENLARGED ADDITIONAL CLASSROOMS ROOF PLAN AT FRENCH SCHOOL ROOF
SCALE 1:50
+11.87 TOP OF ROOF
+11.37 CEILING LEVEL
+8.57 TOP OF F.F.L (NEW)
+8.17 TOP OF F.F.L (EXISTING)
+8.12 T.O.H
+4.02 T.O.H
+4.10 F.F.L
+0.00 F.F.L
CEILING
CLASSROOM
CORRIDOR
CLASS ROOM
EXPOSED HOLLOW CORE SLAB (TYP)
GYM BOARD CEILING (BULKHEAD)
PRIMARY COURT YARD (COVERED)
A ENLARGED ADDITIONAL CLASSROOMS SECTION AT FRENCH SCHOOL ROOF
SCALE 1:50
REFERENCE DRAWINGS
LEGEND
WINDOW & DOOR
CORRIDOR
FLAT CONCRETE SLAB ROOF FOR ACCESS
CLASSROOM
INCLANED LIGHT STRUCTURAL ROOF
KEY PLAN
LOCATION
NEEMA VILLAGE
FRENCH SCHOOL EXTENSION
ADDITIONAL CLASSROOMS ROOF PLAN & SECTION

- Le montant de cette extension est de 2 500 000 SAR. Afin de prendre en charge ce montant, il a été négocié une augmentation du loyer à 660 000 SAR. Si c'est cette option qui est retenue le contrat signé avec la société Nesma offre un loyer garanti sur 10 ans englobant cette augmentation.
- Mr Raad s'interroge sur l'opportunité de faire cet investissement étant donné la crise économique. Il s'inquiète de l'impact qu'il pourrait avoir sur les frais de scolarité.
- Mr le proviseur répond que le fait d'avoir négocié un loyer pour 10 ans permet d'avoir, à terme, un loyer inférieur à ce qu'il aurait été sans extension puisqu'actuellement le loyer varie tous les 3 ans.
- La décision définitive sera prise au vu des effectives à la fin de l'année scolaire.

Evolution du loyer suivant les différents options :

Option 1 : avec apport initial de 1000,000 SAR

Option 2 : sans apport

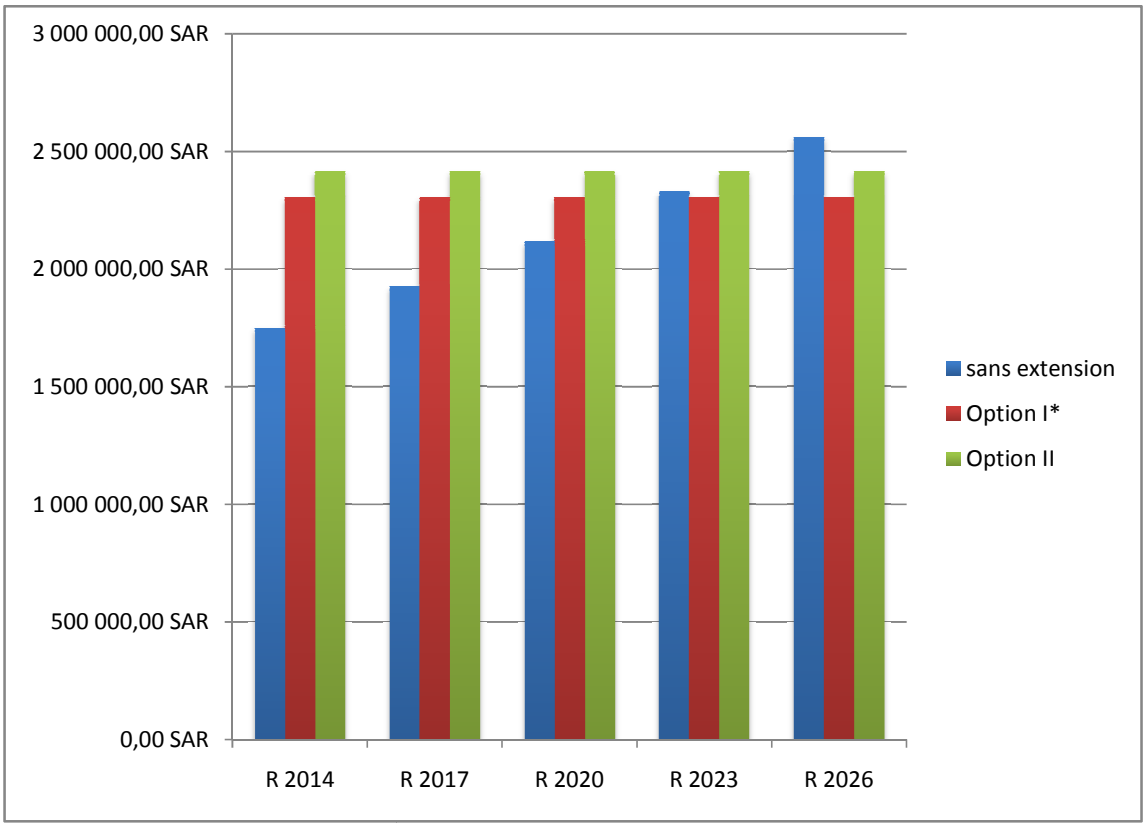

9- Point sur la sécurité de l'établissement

Mr. le proviseur précise les actions réalisées dans ce domaine :

- Présence policière devant l'établissement.
- Pose de ralentisseurs sur la route d'accès à l'établissement.
- Fermeture des grilles intérieures devant les cours.

- Réalisation d'un audit de sécurité par le groupe Airbus à la demande de l'ambassade de France. Un devis pour la réalisation des travaux préconisés par cet audit a été demandé à la société Nesma.

10- Kermesse et spectacle de l'année

- La kermesse aura lieu le samedi 16 avril de 15 h à 19 h.
- Les spectacles de fin d'année auront lieu la semaine du 22 au 26 mai.

Questions diverses:

- Code vestimentaire : Mr le proviseur propose au CE les changements suivants pour la rentrée prochaine pour les élèves du secondaire:
  - Pour le sport: **bas** : bermuda ou jogging (bleu, noir ou gris)
    haut : tee-shirt de l'école.
  - Tenue à l'école : **bas** : pantalon, bermuda ou jupe longue (bleu)
    haut: tee-shirt, polo ou chemise (bleu, blanc ou rouge)

  Mr le proviseur procède à un vote à propos de l'obligation de porter le tee-shirt de l'école pour le sport.
  5 personnes votent pour, ce tee-shirt ne sera donc pas obligatoire pour le sport.
  Concernant le primaire, le code vestimentaire n'est pas modifié pour la prochaine année scolaire.

- Travail à la maison: Mr Darwiche demande au professeur d'être vigilant afin que les élèves n'aient pas deux évaluations le même jour. De plus, les devoirs devraient être notés sur pronote au plus tard le jeudi après-midi afin que les élèves puissent s'organiser pour le week-end. Mr le proviseur s'engage à le rappeler aux professeurs.

- Un parent relève que le travail en arabe est toujours très important.

La séance est levée à 21h 15.